

Protocole Sanitaire : HALL OMNISPORT

Philippe Hémet

A destination des agents de la Direction des sports et des utilisateurs

La structure :

L'équipement propose un complexe avec 9 salles : deux grandes salles pour les sports collectifs, un dojo, une salle d'haltérophilie/musculation, une salle de gymnastique aux agrès, une salle de gymnastique au sol, la salle des glaces, une salle de tennis de table, des vestiaires et une salle polyvalente.

L'accueil et les zones de circulation :

L'entrée principale de la structure sera autorisée uniquement pour les membres des clubs, le public n'est pas autorisé à entrer. Les gestes barrières et la distanciation sociale doivent être respectés : 1 m entre 2 personnes, le port du masque à l'entrée jusqu'à la salle sportive est obligatoire, l'utilisation de gel hydro-alcoolique est recommandée.

En cas d'absence de distributeurs de gel hydro-alcoolique, le lavage des mains sera conseillé à tout public afin de limiter les risques de contamination (poignée de portes, parois, main courante, matériels sportifs).

L'entrée et la sortie au niveau de la porte d'entrée principale seront différenciées par des panneaux. L'accès à la structure sera régulé par discipline, c'est-à-dire que l'entraîneur vient récupérer ses pratiquants et rentre avec eux dans la structure en respectant la distanciation physique.

L'entraîneur se présente 15 minutes avant la séance. Un intervalle de 20 minutes entre chaque séance sera demandé au club, afin d'éviter les croisements de groupe. L'entraîneur ou le responsable accueil son groupe de **9 pratiquants maximum en s'assurant qu'ils soient déjà en tenue. La pratique sportive est limitée à 10 personnes.**

La sortie pour toutes les salles pourrait se faire par l'entrée principale à condition que les utilisateurs portent leur masque dès la sortie de la salle. **Sachant que le port du masque est obligatoire dans les zones de circulation.**

Les vestiaires et sanitaires :

Les vestiaires collectifs et les douches sont fermés aux utilisateurs, ils sont ouverts si la conception des locaux contraint à les traverser depuis l'entrée pour rejoindre la salle sportive. Dans ce cas de la rubalise sera installée sur les bancs et patères pour en interdire l'utilisation.

En raison des mesures sanitaires imposées, il y aura une ouverture partielle des sanitaires et les sèche-mains seront mis hors service. Les sanitaires ouverts sont uniquement celle du milieu du couloir sous les tribunes et celle de la salle de Bridge, qui sont muni d'essuie-mains. Les sanitaires permettront également au sportif de se laver les mains à son arrivée et pour son départ.

Les usagers devront arriver en tenue adaptée et repartir après leur séance. La paire de chaussures spécifique à la pratique sera apportée dans un sac qui restera hors de contact des

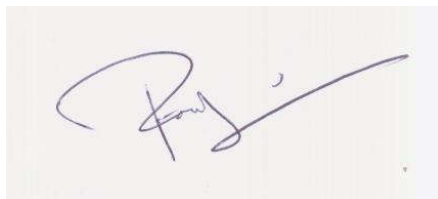


effets personnels des autres participants. Chaque bouteille d'eau sera repérée et marquée par son utilisateur.

Eragny le 02/07/2020

lu et approuvé

Julien Puigrenier, président du B.C.P.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JP', is written on a light-colored background. The signature is stylized with a large loop and a long horizontal stroke.